**TdR**

**Co-coordinateur du cluster CCCM/GSAT (ONG)**

**Le contexte**

# À la suite de l’activation du Cluster CCCM/GSAT au Burkina Faso en juin 2021, ce dernier s'efforcera de créer des structures de coordination inclusives rendant l'action CCCM/GSAT aussi locale que possible en vue de fournir des actions opportunes, efficaces et appropriées pour minimiser l'impact du déplacement forcé grâce à la fourniture d'une assistance humanitaire et à l'assurance d'un accès équitable aux services de base en comblant les lacunes et encourageant un leadership efficace.

# Le cluster CCCM/GSAT fera progresser le bien-être, la sécurité, la dignité et la résilience des populations affectées grâce à une programmation cohérente, coordonnée et intégrée des services dans les sites d’accueil temporaires et les zones d’accueils des déplacés internes. En travaillant avec les autorités nationale, régionale et locale, le cluster CCCM/GSAT est chargé de faciliter et de coordonner l'engagement des partenaires à fournir des programmes et des services de qualité pour répondre aux besoins humanitaires, améliorer la redevabilité et promouvoir l’accès significatif, la sécurité et la dignité dans toutes les phases de la réponse humanitaire dans les sites et zones d’accueil des déplacés.

# L'objectif global de la co-coordination est d'améliorer l'impact d'une assistance humanitaire appropriée pour les communautés déplacées vulnérables et de renforcer la structure de gouvernance du CCCM/GSAT dans les sites/zones d’accueil de déplacés internes.

# Le co-coordinateur (la co-coordinatrice) CCCM/GSAT devra travailler avec le coordinateur du cluster CCCM/GSAT, pour soutenir la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des performances par rapport aux six fonctions principales du cluster et la responsabilité envers les populations affectées. Le Co-Coordinateur veillera à ce que les partenaires participent et assument leurs engagements minimaux envers le Cluster CCCM/GSAT en plaçant les Populations Affectées au centre de la prise de décision et des actions.

# La gestion efficace et efficiente du cluster est une responsabilité partagée détenue par tous les partenaires du cluster CCCM/GSAT. Les membres de l'équipe du cluster CCCM/GSAT sont les représentants impartiaux du cluster dans son ensemble et sont responsables de la coordination et de la facilitation quotidiennes du travail du cluster.

L'équipe de coordination du cluster CCCM au niveau national se compose de :

* SP/CONASUR
* Coordinateur du cluster CCCM/GSAT du HCR
* Co-coordinateur du cluster CCCM/GSAT d'une ONG
* Gestionnaire de l’information du cluster CCCM/GSAT du HCR

**Plus précisément, le coordinateur du cluster CCCM/GSAT tachera de :**

1. Renforcer la coordination sectorielle préexistante en maintenant des liens et un dialogue approprié avec les autorités locales, la société civile locale et d'autres acteurs concernés, en respectant leurs mandats respectifs et les priorités de programme. Prendre des mesures raisonnables pour s'engager de manière proactive avec les ONGs locales et les aider à participer à la coordination du cluster et à chaque phase du cycle du programme humanitaire. S'assurer que la position du Cluster CCCM/GSAT est informée par la perspective des ONGs.
2. Soutenir les évaluations des besoins multisectoriels sur les sites et zones de déplacés internes avec les partenaires du cluster CCCM/GSAT et d'autres secteurs, y compris les autres secteurs tels Abris/NFI, WASH, Nutrition, Sécurité alimentaire et Protection, etc.
3. Contribuer efficacement aux forums de coordination inter-clusters et coopérer avec les autres clusters, les homologues gouvernementaux et les autorités compétentes (le cas échéant) dans la planification, la coordination et les activités opérationnelles, en veillant à ce que la communauté des ONGs contribue et partage les responsabilités.
4. Veiller à ce que la protection et le relèvement précoce soient intégrés et que la prise de conscience des différents besoins et capacités des femmes, des filles, des garçons et des hommes de tous âges, des personnes vivant avec un handicap et d'autres caractéristiques de diversité telles que l'ethnicité et la religion informent ce que nous faisons, comment nous le faisons et avec qui - pour promouvoir un accès significatif, la sécurité et la dignité dans toutes les phases de la réponse du secteur CCCM/GSAT.
5. Participer activement à l'analyse des lacunes, à la définition des priorités, renforçant la complémentarité des actions des partenaires en comblant les lacunes et évitant les doublons.
6. Veiller à ce que des rapports adéquats et un partage efficace des informations, reflétant les normes minimales convenues, soient en place et que tous les partenaires contribuent régulièrement pour permettre un suivi et une évaluation appropriés et examiner l'impact des activités du cluster et les progrès par rapport aux objectifs stratégiques du cluster CCCM/GSAT.
7. Convoquer et faciliter des réunions régulières comme convenu avec les autres membres de l'équipe, en veillant à ce que les discussions soient participatives et axées sur les résultats. Veiller à ce que les membres du Cluster soient tenue pleinement informés des réunions et de toute décision pouvant avoir lieu en dehors des réunions régulières du Cluster.

1. Promouvoir/appuyer la formation et le renforcement des capacités du personnel du secteur CCCM/GSAT, des partenaires et des autorités nationales.
2. Représenter les intérêts du Cluster CCCM/GSAT dans les discussions avec les parties prenantes sur les priorités, la mobilisation des ressources et le plaidoyer. Prendre des mesures supplémentaires pour s'assurer que les efforts de mobilisation des ressources et de plaidoyer représentent et profitent équitablement aux ONGs ainsi qu'aux agences des Nations Unies à l'appui des stratégies convenues.
3. Assurer une planification d'urgence et une préparation adéquate pour les nouvelles urgences et une adaptation saisonnière des réponses qui reflètent les capacités réelles et potentielles de renforcement des capacités de tous les partenaires (locaux et internationaux).

**Responsabilités et redevabilité**

Alors que les deux coordinateurs auront les mêmes droits et responsabilités, le HCR conservera sa responsabilité globale en matière de fourniture de dernier recours conformément aux principes de l'IASC, en intervenant spécifiquement lorsqu'aucun autre membre du cluster n'est capable ou disposé à le faire. Ainsi, dans des cas spécifiques, l’agence chef de file, le HCR conserve le droit de prendre une décision finale étant donné qu'elle est directement responsable devant la coordinatrice humanitaire.

* La hiérarchie administrative du co-coordinateur relève de la structure de gestion de l'ONG qui a détaché le co-coordinateur.
* L'équipe de coordination du cluster veillera à ce qu'un plan de travail conjoint pour leurs activités, y compris les lignes hiérarchiques et les structures de gestion, soit élaboré et respecté.
* Les membres de l'équipe de coordination du cluster sont responsables envers les populations affectées qu'ils s'engagent à servir. Les membres de l'équipe de coordination du cluster s'engagent à promouvoir et à renforcer la redevabilité envers les populations affectées parmi les partenaires du cluster.
* Les membres de l'équipe de coordination du cluster s'engagent à représenter les points de vue du cluster dans son ensemble et sont responsables envers les partenaires du cluster de s'assurer que le cluster fonctionne selon ses normes les plus élevées.

Les membres de l'équipe de coordination du cluster s'engagent à prendre des décisions conjointes dans tous les aspects de la gestion, de la stratégie et des activités du cluster.